



Valeur juridique d'un bon de réservation

Par **loulou90**, le **14/02/2008** à **13:41**

Bonjour,

J'ai un problème. J'avais trouvé une petite maison à louer pour les vacances, la propriétaire m'a envoyé un bon de réservation signé ainsi qu'un papier stipulant qu'elle déclare avoir reçu un acompte pour cette réservation.

Entre temps, j'ai rappelé cette personne pour demander si tout était compris dans le prix. Cette question l'a agacée et elle nous a envoyé un mail déclarant qu'elle ne souhaitait plus nous louer la maison.

Je me pose alors la question de la valeur juridique des papiers qu'elle m'a transmis.

J'ajoute que la personne est un particulier et non pas une agence.

Ai-je un recours?

Merci